

<p style="text-align: center;">JEUX INTERGENERATIONNELS CONVENTION DE LOCATION</p>
--

LE PRETEUR :

L'Asbl « **Les Amis d'André Werpin** », 8 rue Georges Smal, 4520 Wanze
Tél. : 085/31.71.85 Fax : 085/31.71.85 Mail : andrewerpin@skynet.be

Représentée par

L'EMPRUNTEUR :

Nom, Prénom :

Représentant de :

Adresse :

N° de téléphone :

Il est convenu ce qui suit :

L'asbl met à la disposition de l'emprunteur les jeux suivants moyennant le prix de location indiqué :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> ANIMAUX DE LA FERME (figurines) 1€ | <input type="checkbox"/> HUSCH HUSCH 1€ | <input type="checkbox"/> PROJECT X 1€ |
| <input type="checkbox"/> ARBOS 1€ | <input type="checkbox"/> JEU DU ROI 2€ | <input type="checkbox"/> PUCKASI 2€ |
| <input type="checkbox"/> ATRIUM MAXI 2€ | <input type="checkbox"/> JEU DU TONNEAU 2€ | <input type="checkbox"/> QUARTO 1€ |
| <input type="checkbox"/> BAMBOLEO 1€ | <input type="checkbox"/> JUNGLE SPEED 1€ | <input type="checkbox"/> RATTLE SNAKE 1€ |
| <input type="checkbox"/> BLOKUS 2€ | <input type="checkbox"/> KAPLA 2€ | <input type="checkbox"/> REGARDE BIEN 1€ |
| <input type="checkbox"/> CARROM 2€ | <input type="checkbox"/> KIEKOI 1€ | <input type="checkbox"/> SKIS D'ÉTÉ 2€ |
| | <input type="checkbox"/> KNOPPERBALL 2€ | |

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> CATHEDRALE 2€ | <input type="checkbox"/> MÖLKKY 1€ | <input type="checkbox"/> TRAPENUM 2€ |
| <input type="checkbox"/> CHEESE WIZ 2€ | <input type="checkbox"/> MONTE ROLLA 1€ | <input type="checkbox"/> VERGER 1€ |
| <input type="checkbox"/> CIBLE MAGNETIQUE 2€ | <input type="checkbox"/> PARACHUTES 2€ | <input type="checkbox"/> VILLA PALEZZO 2€ |
| <input type="checkbox"/> CRAYON
COOPERATIF 1€ | <input type="checkbox"/> PASSE –TRAPPE 2€ | <input type="checkbox"/> WEYKICK 2€ |
| <input type="checkbox"/> ELASTRO 2€ | <input type="checkbox"/> PIQUE PLUMES 2€ | |
| <input type="checkbox"/> HOP GRENOUILLE 2€ | | |

*Cocher les jeux empruntés

Autres :

Le prêteur s'engage à :

- Prêter des jeux complets et en bon état.
- Fournir un bref descriptif des jeux.
- Vérifier avec l'emprunteur, avant chaque mise en prêt, les jeux et les objets fournis.
- Effectuer une présentation complémentaire des jeux à l'emprunteur s'il en fait la demande.
- Effectuer un inventaire des jeux à la réception de ceux-ci.

L'emprunteur s'engage à :

- Vérifier avec le prêteur, avant chaque mise en prêt, les jeux et les objets fournis.
- Rendre en nombre et en état le matériel emprunté.
- Utiliser exclusivement les jeux en vue de
- (voir annexe).
- Ne pas céder ni sous-louer les jeux.
- Respecter les dates de mise à disposition.
- Assurer le transport des jeux.

Durée du contrat :

Les jeux sont prêtés pour la période du au

Les jeux seront restitués le à ...h...

Caution :

La caution est de **50 euros**

La caution sera versée au prêteur le jour de l'emprunt et rendue le jour de l'arrêt du prêt.

Perte de caution :

- Si un jeu est perdu ou abîmé et que celui-ci a une valeur supérieure à la caution, cette caution ne sera pas remboursée. De plus, l'emprunteur prend en charge la différence entre le prix du jeu et la caution.
- Dans le cas où le jeu perdu ou abîmé a une valeur inférieure à la caution, le montant du jeu sera soustrait du montant de la caution.
- Si une pièce est égarée ou abîmée, le montant de la pièce sera soustrait de la caution.

Fait le à

Signature de l'emprunteur,
Lu et approuvé,

Signature du prêteur,
Lu et approuvé,

